

# ÉQUATEUR

## Environnement opérationnel

### Contexte

L'Équateur continue à accueillir le plus grand nombre de réfugiés en Amérique latine. La grande majorité d'entre eux (97 pour cent) sont des Colombiens qui ont fui leur pays au cours de la dernière décennie. Ce nombre comprend quelque 135 000 Colombiens en quête de protection internationale, dont 72 000 n'ont jamais été enregistrés. En outre, il existe un arriéré de quelque 37 000 cas en attente de détermination du statut de réfugié (DSR).

L'Équateur a choisi une approche globale pour répondre aux défis de protection qui se sont posés à la suite du conflit en Colombie. L'année dernière, le Gouvernement a adopté une nouvelle politique de l'asile et, en mars 2009, un projet à grande échelle a été lancé en vue de l'enregistrement, l'octroi de papiers d'identité et l'identification de ceux ayant des besoins de protection internationale mais qui étaient restés « invisibles » jusque là. Le projet d'enregistrement continuera à être la pierre angulaire du programme de protection en Équateur.

Le projet d'enregistrement du Gouvernement va de pair avec des améliorations du régime de l'asile et la promotion de solutions durables. En 2008, l'adoption d'une nouvelle Constitution a mené à un processus accéléré de réforme de la législation, y compris dans les domaines liés à l'asile. Le HCR offre actuellement un appui technique aux différents acteurs qui participent à l'élaboration du Code des migrations. L'Organisation a également participé à l'élaboration du décret amendé sur les réfugiés.

La capacité d'asile en Équateur s'est améliorée suite à l'établissement d'une antenne sur le terrain du Directeur pour les réfugiés du Gouvernement à la frontière septentrionale et le renforcement de son Bureau pour les réfugiés à Quito. Ce dernier traite le grand nombre de demandes d'asile en suspens dans la capitale et réduira la période d'attente entre les entretiens d'asile et les décisions.



## Chiffres prévisionnels

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JANV. 2010		DÉC. 2010 – JANV. 2011		DÉC. 2011	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Colombie	62 680	62 680	120 280	120 280	138 810	138 810
	Divers	2 610	2 610	5 010	5 010	5 780	5 780
Personnes assimilables aux réfugiés	Colombie	47 300	30 000	0	0	0	0
Demandeurs d'asile	Colombie	31 420	31 420	28 720	28 720	24 220	24 220
	Divers	3 490	3 490	3 190	3 190	2 690	2 690
<b>TOTAL</b>		<b>147 510</b>	<b>130 210</b>	<b>159 510</b>	<b>159 510</b>	<b>171 510</b>	<b>171 510</b>

## ● Besoins

L'absence de papiers d'identité est l'un des défis principaux en Équateur car elle limite l'accès aux services du gouvernement et réduit les possibilités d'autosuffisance. Le problème est aggravé par le fait que de nombreuses personnes vivent dans des régions isolées et ont peur de s'enregistrer pour des raisons de sécurité. Les indigènes et Afro-Colombiens, ainsi que les femmes célibataires et les jeunes filles, sont parmi les personnes les plus vulnérables, ce qui les expose davantage à l'exploitation et aux mauvais traitements.

De nombreux réfugiés et Équatoriens dans des communautés d'accueil ne peuvent pas avoir accès aux services essentiels en raison de leur coût élevé ou d'une disponibilité restreinte dans les régions reculées. Des abris inadéquats représentent un autre problème, car les programmes d'abris en vigueur ne peuvent répondre qu'aux besoins à court terme des personnes les plus vulnérables. Une alimentation insuffisante chez les réfugiés est un autre défi, de même que l'absence de soins appropriés pour les personnes âgées ou handicapées et d'autres groupes ayant des besoins spécifiques.

Les réfugiés reconnus sont autorisés à travailler dans le secteur formel, mais il n'existe que peu de perspectives d'emploi, en particulier dans les régions rurales. La situation est pire pour les demandeurs d'asile et les individus non enregistrés étant donné qu'ils n'ont pas accès à un emploi formel et sont obligés, par conséquent, de travailler dans le secteur informel.

## | Objectifs principaux |

### Environnement de protection favorable

- S'assurer que les cadres juridiques et institutionnels nationaux répondent aux besoins croissants de protection des demandeurs d'asile et des réfugiés.

### Procédures de protection équitables

- Renforcer la capacité nationale de traiter les demandes d'asile, l'enregistrement et la délivrance de papiers d'identité.
- Intégrer les questions de réfugiés dans les points à l'ordre du jour du développement et les politiques publiques.

### Solutions durables

- Soutenir l'intégration locale, l'autosuffisance économique et l'accès aux services de base pour les réfugiés et leurs communautés d'accueil.
- Promouvoir une culture de la tolérance et de la coexistence en incitant les institutions nationales, les réfugiés et les communautés d'accueil à participer dans des activités favorisant l'intégration locale et l'autosuffisance.
- Utiliser la réinstallation de manière plus efficace, en s'assurant qu'elle est adaptée aux besoins de protection spécifiques des réfugiés.

## | Stratégie et activités |

Le HCR renforce les mécanismes de protection nationale et favorise les solutions durables en Équateur en conformité avec le Plan d'Action de Mexico.

Le projet d'enregistrement du Gouvernement présente de nouvelles occasions d'améliorer le régime de l'asile dans

## Cibles prioritaires en 2010

- Tous les réfugiés reçoivent des papiers d'identité en bonne et due forme certifiant leur statut légal et leur permettant de bénéficier des droits fondamentaux.
- Quelque 20 000 personnes sont enregistrées dans les provinces septentrionales de Carchi et d'Imbabura.
- Les quatre bureaux sur le terrain du Directeur pour les réfugiés du Gouvernement prennent la responsabilité de l'enregistrement et du traitement des demandes d'asile, ainsi que des papiers d'identité. Le temps de traitement des demandes est réduit afin de respecter la période de trois mois déterminée par la loi.
- Près de 1 000 personnes sont orientées aux fins de réinstallation et 500 autres sont assistées en vue d'un départ vers des pays tiers.
- Toutes les personnes en quête de protection internationale ont accès aux soins de santé dispensés par le Gouvernement et les organisations de la société civile.
- Quelque 60 pour cent d'enfants en âge d'être scolarisés, enregistrés et en quête de protection internationale sont inscrits.
- Près de 30 pour cent des communautés à la frontière septentrionale ont un meilleur accès à l'eau et aux installations sanitaires.
- Toutes les victimes identifiées de violences fondées sur l'appartenance sexuelle reçoivent un soutien.
- Près de 2 000 personnes bénéficient de micro crédit dans des provinces hébergeant des réfugiés.
- Tous les demandeurs d'asiles et réfugiés ayant des besoins spécifiques reçoivent une assistance humanitaire.
- Tous les réfugiés et demandeurs d'asile sont conscients de leurs droits de pouvoir bénéficier des services essentiels et des procédures d'asile.

Une boulangerie financée par le HCR à Pampanal (Colombie) procure des emplois à des réfugiés colombiens et des habitants de la ville.



## Présence du HCR en 2010

□ Nombre de bureaux	5
□ Effectifs totaux	73
International	8
National	30
JEA	2
VNU	33

## PARTENAIRES

### Partenaires d'exécution:

#### ONG :

Hebrew Immigrant Aid Society  
Fundación Ambiente y Sociedad  
Cooperazione Internazionale  
Croix-Rouge équatorienne  
Service jésuite des réfugiés  
Catholic Relief Services  
Vicariate of Sucumbios

#### Autres :

Centro Internacional de Estudios Superiores de Comunicación Para América Latina  
Institutions de micro crédit :  
Maquita Cusunchic, UCADÉ, Codesarrollo, FEPP, CACAPE, FODEMI

### Partenaires opérationnels

#### Organismes gouvernementaux :

Directorat général pour les Réfugiés  
Secrétariat national pour les Migrations  
Ministère de la Santé et de l'Éducation

#### ONG :

Refugee Education Trust  
Conseil norvégien pour les réfugiés

#### Autres :

PAM  
UNICEF  
UNIFEM  
OIM  
PNUD  
FNUAP  
OMS/PAHO

le pays. Les aspects positifs de ce projet seront intégrés dans les procédures ordinaires de détermination du statut de réfugié afin d'assurer une cohérence avec les nouveaux critères d'éligibilité qui ont été développés.

Afin de soutenir l'intégration locale, le HCR mettra sur pied des projets liés à la santé et à l'éducation dans les régions hébergeant les réfugiés.

En 2010, le HCR fera un meilleur usage de la réinstallation en vue de trouver des solutions pour les individus qui ne sont pas en sécurité en Équateur ou qui ont d'autres besoins spécifiques. Le programme de réinstallation sera renforcé grâce à une identification plus systématique et proactive des individus et l'enregistrement détaillé de besoins de protection spécifiques.

#### ○ Contraintes

Le HCR et ses partenaires font face à plusieurs défis qui entravent l'efficacité de leurs interventions liées aux questions des réfugiés. Bien que de nombreux réfugiés vivent dans des régions urbaines, un nombre considérable demeure encore dans des lieux éloignés qui sont difficiles d'accès. De plus, il existe une mobilité élevée parmi les réfugiés qui sont dispersés à travers le pays, ce qui rend difficiles les interventions à long terme dans des communautés particulières. En outre, les conditions de sécurité précaires dans les provinces à la frontière septentrionale limitent les possibilités d'intervention du HCR dans ces régions et empêchent une présence plus forte d'autres acteurs humanitaires.

## Organisation et mise en oeuvre

### ○ Coordination

Le HCR continuera à soutenir le Gouvernement et à coordonner les activités avec une large gamme d'institutions afin de protéger et d'assister les réfugiés. Les activités d'intégration locale dans la région frontalière septentrionale seront intégrées au sein de programmes de développement locaux tel que le *Plan Équateur*.

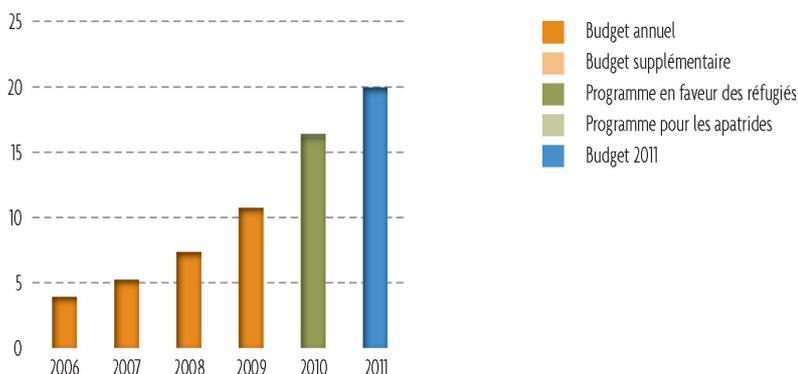
Le HCR dirige le groupe de travail inter-agences à la frontière septentrionale, comprenant 16 institutions des Nations Unies. Au sein du Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, finalisé au début de l'année 2009, le HCR et ses partenaires développeront de nouvelles initiatives en vue de soutenir les communautés d'accueil et de répondre à des préoccupations particulières, telles que la lutte contre les violences fondées sur l'appartenance sexuelle.

## Informations financières

Le HCR a élargi ses opérations en Équateur afin de faire face au nombre croissant de personnes relevant de son mandat et de répondre aux besoins identifiés dans les évaluations globales. Au cours des dernières années, le Gouvernement a accru son contrôle des questions relatives à l'asile par l'intermédiaire de son Directeur pour les Réfugiés et a contribué de manière significative au projet pilote d'évaluation des besoins globaux de l'Organisation. Le HCR et le Gouvernement ont également entrepris une mobilisation conjointe des ressources supplémentaires pour les réfugiés dans le pays.

## Budget pour l'Équateur en 2006 – 2011

Millions (dollars E.-U.)



## Budget 2010 pour l'Équateur (dollars E.-U.)

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	TOTAL
<b>Environnement de protection favorable</b>			
Cadre juridique national	356 265	0	356 265
Coopération avec les partenaires	357 904	0	357 904
Politiques de développement national	156 958	0	156 958
Non-refoulement	355 390	0	355 390
Sous-total	1 226 517	0	1 226 517
<b>Procédures de protection équitables</b>			
Conditions d'accueil	460 832	0	460 832
Enregistrement et établissement de profils	765 368	0	765 368
Accès aux procédures d'asile	618 599	0	618 599
Détermination de statut juste et efficace	455 799	0	455 799
Sous-total	2 300 598	0	2 300 598
<b>Protection contre la violence et l'exploitation</b>			
Impact sur les communautés hôtes	500 510	0	500 510
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	320 892	0	320 892
Protection des enfants	170 892	0	170 892
Détention non arbitraire	96 305	0	96 305
Accès aux solutions juridiques	358 885	0	358 885
Sous-total	1 447 484	0	1 447 484
<b>Besoins élémentaires et services essentiels</b>			
Sécurité alimentaire	560 642	0	560 642
Eau	400 585	0	400 585
Abris et autres infrastructures	132 805	0	132 805
Articles ménagers et d'hygiène de base	464 760	0	464 760
Soins de santé primaire	572 814	0	572 814
VIH et sida	90 305	0	90 305
Éducation	1 206 876	0	1 206 876
Services d'assainissement	260 106	0	260 106
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	331 733	0	331 733
Sous-total	4 020 624	0	4 020 624
<b>Autogestion et participation communautaires</b>			
Évaluation participative et mobilisation communautaire	167 829	0	167 829
Autogestion de la communauté et représentation équitable	455 242	0	455 242
Autosuffisance et moyens d'existence	1 788 777	0	1 788 777
Sous-total	2 411 848	0	2 411 848
<b>Solutions durables</b>			
Réinstallation	648 236	0	648 236
Appui à l'intégration sur place	610 944	0	610 944
Réduction des cas d'apatridie	0	225 594	225 594
Sous-total	1 259 180	225 594	1 484 774
<b>Relations extérieures</b>			
Relations avec les donateurs	156 323	0	156 323
Mobilisation des ressources	167 970	0	167 970
Information	391 742	0	391 742
Sous-total	716 035	0	716 035
<b>Logistique et appui aux opérations</b>			
Chaîne d'approvisionnement et logistique	637 080	0	637 080
Gestion de programme, coordination et appui	2 167 181	0	2 167 181
Sous-total	2 804 261	0	2 804 261
<b>Total</b>	<b>16 186 546</b>	<b>225 594</b>	<b>16 412 140</b>

**Budget 2011** 19 995 700

**Budget 2009 révisé** 10 735 401

## Conséquences d'une insuffisance de financement de l'ordre de 20 à 40 pour cent

- Des bureaux supplémentaires au sein du Directeurat pour les réfugiés du Gouvernement ne seront pas ouverts, limitant ainsi l'accès à la détermination du statut de réfugié.
- Les campagnes pour l'enregistrement et l'octroi des papiers d'identité ne seront pas organisées dans les régions côtières.
- Des activités destinées à lutter contre la traite des êtres humains ne seront pas mises en oeuvre.
- Des sessions de formation pour 10 000 policiers et officiers de l'armée ne seront pas organisées.
- Quelque 6 000 personnes ne seront pas enregistrées sous les auspices du programme d'enregistrement du Gouvernement.
- Trois centres d'aide juridique ne seront pas ouverts.
- Aucun projet de promotion des droits de la femme et de l'égalité des genres ne sera mis en oeuvre. Un troisième foyer sécurisé pour les femmes ne sera pas ouvert.
- Deux centres d'accueil pour enfants non accompagnés et séparés n'auront aucun soutien.
- Quatre points de distribution de nourriture dans le nord ne verront pas le jour et l'assistance alimentaire aux communautés d'accueil restera limité, augmentant ainsi l'éventualité de tensions.
- Un appui psychosocial pour les personnes vulnérables et les victimes de torture ne sera pas fourni, affectant 16 000 personnes.
- Seules 1 000 personnes seront assistées à accéder aux services médicaux, au lieu des 1 500 prévues.
- Des articles non alimentaires ne seront distribués qu'à 50 pour cent des nouveaux arrivants.
- Plusieurs projets sanitaires comprenant la construction de latrines, la collecte d'ordures et l'installation de systèmes d'eau potable, ne seront pas mis en oeuvre.
- Des programmes de micro crédit bénéficieront à 950 personnes au lieu des 2 000 prévues.
- L'assistance aux personnes en attente de réinstallation sera réduite.
- Une campagne dans les médias en vue de promouvoir une sensibilisation accrue aux réfugiés et à leur intégration locale ne sera pas menée.